

Les régionalismes
dans les romans
de Jacques Chessex,
auteur romand

Bref historique de la lexicographie différentielle romande

- Cacologies (Poulain de la Barre 1691; Merle d'Aubigné 1790; DeveleyVaud 1808; GaudyGenève 1820, 1827; GuillebertNeuch 1825; PeterBerne 1842; HumbertGenève 1852; CalletVaud 1861; GrangierFribourg 1864; BonhôteNeuchâtel 1867)
- W. Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, 1926
- GPSR (*Glossaire des patois de la Suisse romande*; inclut également des articles consacrés au français régional; en cours de publication depuis 1922)
- A. Thibault, *Dictionnaire suisse romand: particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé, 1^{re} éd. 1997; 2^{nde} éd. 2004.
- Contenu disponible sur la BDLP-Suisse:
- www.tlfq.ulaval.ca/bdlp/suisse.asp

Les mots du DSR illustrés par des citations de J. Chessex

- Auteur né en 1934 à Payerne (Vaud).
- Prix Goncourt en 1973 pour son roman *L'Ogre*.
- Auteur de nombreux romans, récits, recueils de poèmes, nouvelles et essais.
- En 1997, la totalité de ses romans alors parus avait été numérisée dans la base Suistext, du Centre de dialectologie et d'étude du français régional de l'Université de Neuchâtel. Il est l'un des auteurs les plus abondamment cités dans le DSR (233 citations).
- C'est toutefois son roman *Portrait des Vaudois* (1969) qui affiche la plus forte concentration d'helvétismes. Alors que dans les autres romans, les régionalismes apparaissent plus ou moins par inadvertance, dans cet ouvrage ils ont un rôle précis à jouer puisqu'ils participent justement à l'élaboration du portrait que l'auteur dresse des Vaudois.

Plan

- Archaïsmes
- Innovations
 - Sémantiques
 - Spécialisations, extensions, antonomase, métaphores, métonymies
 - Formelles
 - Dérivations suffixales, compositions, siglaison
 - Syntaxiques
 - Énonciative
- Emprunts
 - Allemand (écrit ou alémanique)
 - Anglais
 - Italien

1. Archaïsmes

- *avoir bonne façon* loc. verb.
- *camisole* n. f.
- *chambre* n. f. (chambre à lessive, chambre de bain)
- *channe* n. f.
- *dîner* v. intr.
- *gouverner* v. tr.
- *hucher* v. intr.
- *huitante* adj. num. card.
- *livret* n. m.
- *patente* n. f.
- *porreau* n. m.
- *potager* n. m.
- *régent* n. m.
- *septante* adj. num. card.
- *souper* v. intr.
- *syndic* n. m.

avoir bonne façon loc. verb.

- Faire bonne / mauvaise impression, avoir bonne / mauvaise apparence (d'une personne, d'une chose, d'une attitude ou d'un comportement, etc.).

- « Les gens veulent qu'on leur retape leur mort tout propre. Qu'il *ait bonne façon*, quoi. Je me donne beaucoup de peine, vous savez. Ce n'est pas toujours facile. » J. Chessex, *Le Séjour des morts*, 1977, p. 227.
- Archaïsme, sorti « de l'usage fr. (sauf dialectal) dès la fin du XVIII^e s. » selon GPSR ; on trouvera toutefois dans TLF quelques exemples postérieurs au XVIII^e s., chez des auteurs dont le style emprunte aux usages régionaux (G. Sand, J. Giono), mais aussi chez M. Proust (« Albertine, parlant d'une jeune fille qui *avait mauvaise façon* » TLF 8, 567b s.v. *façon* II C 1). Lar 1930 donne encore sans marque « robe, plat, maison qui *a bonne façon* ».

camisole n. f.

- Sous-vêtement d'homme, de femme ou d'enfant, couvrant le torse, le plus souvent moulant, sans manches et à encolure très ouverte, mais aussi parfois à manches courtes.
- « [...] dans les vitrines pèsent les channes*, les chaînes, les gobelets d'étain, [...] les trophées, les photographies des héros du clan groupés dans leur tenue de gloire, *camisole* d'athlète ou bredzon* devant d'autres drapeaux encore, ou des cascades, ou des cantines*, ou la devanture d'un café dans lequel s'assemblent les bienheureux. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 168.
- Cet emploi du mot *camisole* étant commun à la Suisse romande, à la Belgique, au Québec, aux Antilles et à certains pays d'Afrique noire, on peut raisonnablement supposer qu'il a déjà eu cours en France, à tout le moins dans certaines régions, mais il est très difficile de l'attester dans la lexicographie ancienne, les définitions restant trop imprécises.

chambre n. f.

- Pièce d'un appartement, d'une maison (à l'exclusion de la cuisine, de la salle de bain, des W.-C., des halls). – (en part.) Pièce qui sert en même temps de séjour et de salle à manger.
- « A quatre heures on a gagné les Scieries, servi le vin, les bricelets*, les femmes prennent le thé à la *chambre*, Momsie leur avait préparé de la crème dans des petits pots. » J. Chessex, *Reste avec nous*, 1967, p. 138.

chambre de bain loc. subst. f.

- Salle de bain.
- « Ah ces réveils, l'atroce migraine, la gueule pâteuse – j'avais presque toujours bu la veille – la *chambre de bain* inconnue aux odeurs fétides, la fausse familiarité de la lavette* et de la brosse à dents de la dame, les quatre aspirines (quand il y en avait) dans une cuillère de nescafé tiédasse qu'une idiote en peignoir servait au coin de la table surchargée de bouteilles débouchées et d'infâmes verres de kirsch à moitié bus... » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 33–34.

chambre à lessive loc. subst. f.

- Buanderie.
- « Oh ces soupentes glaciales au-dessus de la *chambre à lessive*, le lit de fer enfantin, la petite table de sapin où tictaque encore votre oignon ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 62.
- L'emploi du mot *chambre* pour désigner une pièce quelconque (et pas seulement la chambre à coucher) représente un archaïsme du français central (« class. » GLLF ; « vx » TLF ; « anciennt » GR 1985), bien maintenu en Suisse romande (et aussi attesté en Belgique).
- Hors de Suisse, *chambre* au sens de “pièce commune” est attesté en Savoie et dans le Val d'Aoste; cf. aussi fr. d'Afrique *chambre* “pièce d'habitation, quelle que soit son utilisation” (IFa), Île Maurice “pièce quelconque d'un logement” (NallatMaurice). Le français québécois connaît aussi *chambre de bain(s)*, d'un usage fréquent et neutre.

channe n. f.

- Broc en étain, muni d'un couvercle, pour servir le vin. La capacité des *channes* peut aller de quelques décilitres à plusieurs litres et leur forme varie selon les cantons.
- « Au glorieux mur du “local” s'étaient les drapeaux verts et blancs des cortèges solennels et les fanions brodés d'or de l'Amicale,

dans les vitrines pèsent les *channes*, les chaînes, les gobelets d'étain aux devises exaltantes et magiques [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 168.

- Survivance d'un type largement attesté en ancien et en moyen français (sous la forme *canne* ou *channe*). Dans l'usage contemporain, la forme *channe* est aussi attestée dans le Doubs, mais n'y désigne plus aujourd'hui qu'une mesure de capacité. — Correspond à l'all. *Kanne* n. f. et au suisse. *Channe* ou *Chante*, de même origine.

dîner v. intr.

- Prendre le repas de midi.
- « [...] les habitués restent dans la salle à boire, le baptême à la salle à manger. À une heure tous sont rentrés chez eux pour *dîner*. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 25.

dîner v. intr.

- Archaïsme largement maintenu dans plusieurs pays francophones (Suisse, Belgique – d'où il est passé au Zaïre et au Rwanda –, toute l'Amérique francophone). En France même, son extension dans l'usage régional couvre une bonne partie de l'Hexagone : Nord, Normandie, Bretagne, Lorraine, Alsace, Champagne, Bourgogne, Franche-Comté, Ain, Chablais savoyard, Isère, Lyonnais, Auvergne, Midi. Aucun dictionnaire français (sauf le DRF) ne rend bien compte de l'extension diatopique du mot.
- L'emploi de *dîner* pour désigner le repas du soir est une innovation parisienne datant du début du XIX^e s., qui peine à s'imposer dans les provinces françaises périphériques, surtout en milieu rural mais aussi dans certaines grandes villes (Lyon, Marseille), et reste cantonnée à une connaissance passive ou à des emplois formels dans les autres pays francophones.

gouverner v. tr.

- Prendre soin (du bétail) matin et soir ; affourrager, abreuver, traire.
- « L'homme de terre ne sait pas nager. Il *gouverne*. Les Vaudois savent qu'un patron *gouverne* quand il traite, affourage, nettoie les

bêtes à l'étable, puis coule le lait à la laiterie. Le lait aussi est de la terre. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 22.

- Archaïsme–dialectalisme ; apparaît encore sans marque dans Littré 1866 et Ac 1878. Les attestations dialectales sont concentrées dans le Doubs, en Suisse romande, en Savoie et en Provence (v. FEW). En fr. rég. de France, on a relevé cet emploi en Savoie, dans les Hautes–Alpes, en Provence et dans la Drôme.

hucher v. intr.

- Pousser de longs cris, appeler à pleine voix.
- « Ainsi youtzent* et *huchent* les bergers des grands chalets* et c'est sûrement avec les vieux maîtres des Ormonts qu'il a appris, Walter, car son you hou hou se taille de grands cercles de ciel bleu sur des pierriers* où sonne l'écho. You hou hou ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 41–42.
- Archaïsme–dialectalisme. Type courant en ancien et en moyen français, et très fréquent dans de nombreux dialectes d'oïl et francoprovençaux (v. FEW), le mot est encore attesté à l'époque contemporaine dans le français régional de l'Ouest (cf. La Varenne, Châteaubriant et Vercel dans TLF ; BasseurNantes), de Franche–Comté (cf. Collinet, RobezMorez), de Haute–Provence (cf. Giono dans TLF) et de Suisse romande.

huitante adj. numér. card.

- Huit fois dix, quatre–vingts.
- « À Pailly une vieille fille de *huitante*–trois ans vivait seule dans une ferme isolée. Une commerçante du village lui faisait visite chaque année en janvier. Elle s'indignait parce que la vieille torchait ses casseroles avec des loques, dormait dans des haillons, portait elle–même des hoquetons de mendicante. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 91.
- Archaïsme–dialectalisme (type bien attesté en mfr. et frm. ainsi que dans les parlers romands). En français régional contemporain, en dehors des trois cantons romands où il est en usage, *huitante* ne s'emploie que dans le Val d'Aoste (il semble être complètement inusité dans les provinces françaises qui connaissaient le type dans leurs patois locaux, v. FEW).

- Certaines sources (GLLF 1973 ; Lexis 1975, 1993 ; Alpha 1982) prétendent que le mot existe en Belgique, ce qui n'est pas confirmé par les sources récentes de belgicisms, ni par nos témoins belges.

livret n. m.

- Table de multiplication.
- « A l'école je ne comprenais rien au calcul, au *livret*. Mais là c'était une autre paire de manches ! Tous les chiffres miraculeusement se fondaient dans un spectacle où rien ne m'était étranger. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 155.
- Archaïsme ; maintien d'un emploi attesté en français central depuis 1538 (v. FEW) mais déjà donné comme « ancien » dans Littré 1867. En fr. rég. de France, il s'employait encore à Lyon en 1894 et à Mâcon en 1926 ; Dromard le signale de nos jours (1991) pour la Franche-Comté.

patente n. f.

- Autorisation délivrée par les autorités cantonales aux personnes désirant exploiter un établissement public destiné à servir des mets ou des boissons, loger des hôtes ou à organiser des danses publiques.
- « J'avais entrevu le fusil un après-midi que le patron m'avait ouvert le placard un peu trop grand, j'étais le seul client, il a guigné vers moi pour se rendre compte si j'avais surpris son manège mais j'avais l'air de rêver et il ne s'est douté de rien. La main du routier n'est pas en danger. L'une des balles lui a traversé la paume, mais proprement, paraît-il, il se remettra comme tous les salopards. Le patron risque sa *patente* et Maria continue son cirque. » J. Chessex, *Où vont mourir les oiseaux*, 1980, p. 127.
- Attesté en France depuis 1791 avec le sens de "brevet que ceux qui font un commerce ou exercent une industrie quelconque sont tenus de se procurer du gouvernement moyennant une contribution annuelle" (FEW), *patente* y est remplacé à partir de 1975 par *taxe professionnelle* (TLF).

porreau n. m.

- Plante potagère de forme allongée, au pied blanc et aux feuilles vertes, consommée de préférence en soupe, en gâteau*, en papet* ou en gratin. – Fr. de réf. *poireau*.
- « La saucisse* au foie et la saucisse* aux choux se servent avec le papet* de *porreaux*, la salade rouge [= salade de betteraves]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 109.
- Archaïsme ; cette forme est encore donnée sans aucune marque dans Li 1868, Ac 1884, DG 1898, Lar 1903, Lar 1932, Lar 1949 et même FEW (« mfr. nfr. seit 1530 » [publié en 1959]).
- Il faut attendre aussi tard que 1961 (Rob) pour trouver une première marque attestant de son caractère non standard ; cela dit, le vieillissement de la forme en français central est certainement plus ancien que sa prise en charge par la lexicographie, et le fait que certains ouvrages différentiels (Clapin 1894 ; Dionne 1909 ; BoillotGrCombe 1929 ; Pohl 1950) la relèvent déjà plusieurs années auparavant en constitue une preuve indirecte.

potager n. m.

- Fourneau de cuisine traditionnel chauffé au bois (ou au charbon, aux briquettes, etc.).
- « La lumière est déjà blanche dans la grande cuisine. Le feu ronfle dans le *potager*. Il y a une botte d'oignons attachés par la queue à un long clou rouillé, juste au-dessus de la table. » J. Chessex, *Reste avec nous*, 1967, p. 38.
- Le mot figure dans la lexicographie française depuis Rich 1680, mais Lar 1932 spécifie déjà « dans les anciennes cuisines » ; GR 1985 précise « autrefois » dans sa définition, et TLF le donne comme « vieux ».
- En France, selon RézeauOuest, il est « plus rural que région. et, comme le référent, il est conservé dans de nombreuses régions ». Les régions en question sont la Normandie, la Vendée, le Beaujolais, l'Isère, la Drôme et la Provence.
- Notons que ce type lexical est aussi passé dans certains dialectes suisses alémaniques frontaliers (SO, BE, FR *potaschee*, VS *potaaschi*).

régent, régente n. m., f.

- Instituteur, institutrice d'école primaire.
- « Quelquefois aussi, l'institutrice épouse le pasteur (il a toutes les chances, celui-ci, déjà il n'a que son sermon à faire de la semaine et il se prélassé avec la *régente*), ou bien le "fils", célibataire cossu, auquel reviendra le domaine. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 82.
- On relève en France le sens de "celui qui enseigne dans une école, un collège" de 1532 à 1844, et celui de "professeur dans un collège communal" de Ac 1835 à Lar 1923 (v. FEW).
- Ce dernier sens devait être déjà vieilli en France au tournant du siècle, car ConstDésSav 1902 prend la peine de préciser : « encore utilisé en Savoie pour désigner un instituteur public ».
- De nos jours, le terme a survécu en Suisse (« universellement répandu en SR dès le XVI^e s. » selon Pier s.v. *régence* ; formellement attesté dp. 1688, v. PierSuppl s.v. *régenter*), ainsi qu'en Belgique, où il désigne de manière non officielle les agrégés de l'enseignement secondaire inférieur. Il a en outre été relevé en Val d'Aoste.

septante adj. num. card.

- Sept fois dix, soixante-dix.
- « Et sur quoi d'autre fonder cette froide église (froide, et peu démonstrative !) sinon sur les aïeules noirâtres, ces veuves au visage cuivré, ces vierges millionnaires de *septante* ans. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 91.
- Archaïsme ; en France, le mot commence à céder la place dès le XV^e s. à *soixante-dix* (v. FEW). Type également attesté dans les patois romands.
- Absolument courant en Suisse romande, au Val d'Aoste, en Belgique (> RDCongo et Rwanda), le mot se rencontre encore à l'occasion dans le fr. rég. de l'est de la France (mais jamais dans l'usage scolaire), avec une vitalité qui varie toutefois beaucoup d'un point à l'autre ; v. en outre GoosseBelg 1977, p. 358 sqq. pour une liste d'attestations littéraires relevées chez de nombreux auteurs français contemporains et une cartographie des matériaux.

souper v. intr.

- Prendre le repas du soir.
- « On avait fini de *souper*, les grands étaient remontés dans leur chambre, la bonne lavait la vaisselle, à la grande table d'en bas seuls étaient restés Jean Calmet et sa mère. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 157.
- Archaïsme ; en 1871, Littré note que « l'usage du souper tend à disparaître dans les grandes villes », et la marque « autrefois » apparaît pour la première fois dans Larousse 1875.
- Selon GLLF 1977, « le terme continue à s'employer au sens 1 [repas du soir] sur tout le territoire de la Gaule romane [*sic*], sauf dans la région parisienne et dans quelques villes de province ». Le mot jouit encore d'une vitalité certaine dans la plus grande partie de la France, en particulier en milieu rural et dans les petites villes. Il est en outre tout à fait courant dans le Val d'Aoste, en Belgique (> RDCongo, Rwanda) et en Amérique du Nord.

syndic n. m.

- Premier magistrat d'une commune, maire.
- « On me paie à boire, je bois. Je regarde boire, je bois. Le représentant passe, on boit un verre. Je bois avec le *syndic*, avec le conseil, avec le gendarme, avec tous. "La cirrhose est la maladie spécifique du cafetier" dit le journal, j'ai le foie tout décomposé. » J. Chessex, *Reste avec nous*, 1967, p. 50.
- Archaïsme du français central d'Ancien Régime (« la fonction et le nom de *syndic* furent abolis [en] 1789 » Zumthor dans FEW, d'après Brunot).
- En SR, il est documenté depuis 1315 à Genève (Pier), où il désigne jusqu'en 1847 (avec une interruption de 1798 à 1813) chacun des quatre magistrats qui gouvernaient la ville. Il est aussi documenté au XIV^e siècle dans VS et depuis le XV^e siècle au plus tard dans VD et FR (fichier GPSR), sans que l'on puisse déduire des textes la nature précise des fonctions d'un *syndic*.
- De manière générale, il s'agit toujours d'une personne responsable des affaires ou d'une partie des affaires d'une bourgeoisie* ou d'une commune d'habitants. En tant que

synonyme du fr. *maire*, le terme était en usage jusqu'au XIX^e siècle dans le Valais savoyard, ainsi que dans la Béroche (NE), avant d'être remplacé par *président*. Aujourd'hui, il conserve le statut de statalisme cantonal dans VD et FR.

2. Innovations

- 2.1. Innovations sémantiques
- 2.1.1. Spécialisations
 - *cabane* n. f. « refuge »
 - *case postale* loc. subst. f.
 - *contemporain(e)s* n. m./f. pl.
 - *district* n. m.
 - *honneurs* n. m. pl.
 - *lieutenant* n. m.
 - *lutrin* n. m.
 - *promotions* n. f. pl.
 - *services* n. m. pl.

cabane n. f.

- Construction de haute montagne, où les alpinistes et les randonneurs peuvent s'abriter, se restaurer et passer la nuit.
- « Les guides et les alpinistes s'encordent et grimpent vers le bleu. [...] Vers les *cabanes* où passer la nuit et si l'on sort, parce qu'on est glacé, on voit les petits feux des villages comme un serpent de phosphore dans la vallée. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 148.
- Spécialisation d'emploi d'un mot du français général. Si *cabane* est le terme traditionnel, le mot du français de référence, *refuge*, s'emploie aussi à l'occasion en Suisse romande, dans la presse et la littérature.
- Selon Pidoux, *refuge* désignerait des abris plus simples et sans gardiens (cf. « la Suisse et particulièrement le Club Alpin ont construit 151 *cabanes* officielles et sans doute autant de *refuges* qui fonctionnent à la demande » *Coopération*, 11 août 1977, p. 3) ; mais on trouve des contextes où l'opposition entre les deux mots semble neutralisée (« Sur la carte ces *refuges* forment une chaîne ininterrompue qui commence à hauteur de Saint-Maurice et

se termine en Engadine. Près de la moitié de ces *cabanes* se trouvent dans les Alpes valaisannes. » *ibid.*).

case postale loc. subst. f.

- Boîte aux lettres réservée à un particulier ou à une entreprise, dans un bureau de poste, et accessible en tout temps à l'aide d'une clé.
- « Elle a peut-être une *case postale* et des lettres cachées dans ses bouquins ? » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 180.
- On trouve le syntagme *case postale* dans Rob 1951 et GR 1985 sans marque, mais TLF le donne comme « rare », et cite une romancière canadienne ; en effet, il est d'un emploi courant au Canada, tout comme en Suisse romande. NPR 1993 note correctement « Suisse, Québec ».
- En France, on dit plutôt *boîte postale*.

contemporain(e)s n. m. / f. pl.

- Personnes nées la même année, se regroupant souvent en société ou en amicale pour se livrer à différentes activités.
- « Oh les sociétés de *contemporains* ! Leurs cagnottes pleines à craquer, leurs soirées littéraires et récréatives – [...] – oh leurs voyages compacts à Majorque ou aux Borromées, le récit des nuitées dans les hôtels de première classe où les hardis faisaient leur cirque et buvaient des bouteilles sous les orangers verts et les lauriers en fleurs ! Et les *contemporaines* en baby-doll courant et bondissant dans les couloirs du Grand Hôtel de Capri ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 168.
- Maintien et spécialisation en Suisse romande d'un mot donné comme « vieilli » dans TLF (“personne née à la même époque, qui a le même âge qu'une autre”).

district n. m.

- Subdivision administrative et généralement aussi judiciaire de presque tous les cantons suisses, regroupant plusieurs communes.
- « À des dames d'Oron ou de Mézières, à des demoiselles de tout le *district*, à la fille du Dr Delay, à Rosa. » J. Chessex, *Le vampire de*

Ropraz, 2007, p. 43.

- Statalisme introduit par la République helvétique en 1798 et maintenu par les législations successives. Il correspond en Suisse à l'all. *Bezirk* n. m., à l'it. *distretto* n. m. et au rom. *district* n. m.
- Spécialisation à partir du sens plus général de « étendue d'une juridiction administrative ou judiciaire » (donné comme 'vx ou vieilli' dans le TLF).
- Aujourd'hui, le mot signifie en France « établissement public à vocation limitée, regroupant plusieurs communes voisines en vue d'exécuter des réalisations (d'urbanisme et d'équipement) présentant un intérêt commun » (TLF).

honneurs n. m. pl.

- Expression des hommages au défunt, des condoléances à la famille.
- « Culte à 14h.30, Chapelle de l'Hôpital cantonal*. *Honneurs* à 15 heures. On est prié de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à Terre des Hommes. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 231.
- Emploi à rattacher à mfr. frm. *honneurs funèbres* "funérailles" (attesté dp. 1552, v. FEW), frm. *rendre à qqn les (derniers) honneurs, les honneurs suprêmes* "lui faire des funérailles dignes de lui" (v. citation de Flaubert dans TLF).

lieutenant n. m.

- Personne détenant le premier grade de la hiérarchie des officiers, dans l'armée suisse.
- « Je me souviens que la conversation roulait sur l'armée, l'utilité, les agréments, les désagréments de l'armée. Le fils de la maison venait d'obtenir son brevet de *lieutenant* et, fier de commander dans la cavalerie, il vantait les services des dragons. » J. Chessex, *La Confession du pasteur Burg*, 1967, p. 80.
- Statalisme ; emploi particulier à l'armée suisse d'un mot du français général. Le TLF le définit ainsi : « celui qui tient la place du chef de guerre en l'absence de celui-ci ou le seconde ordinairement ».

lutrin n. m.

- Support en métal ou en bois, souvent léger et pliable, de hauteur réglable, composé d'un pied et d'un plateau inclinable avec un rebord sur sa partie inférieure, permettant à l'interprète d'y poser ses partitions.
- « Et dans le bis, comme dans les quelques morceaux que Triton joua par la suite, pas une seule fois sa virtuosité ne se laissa prendre en défaut, ni son humeur élégante, ni la souplesse avisée de son attitude à son *lutrin*. Un *lutrin* qui ne lui servit guère ce soir-là qu'à marquer rituellement sa place devant ses auditeurs, car il ne regarda pas ses partitions, jouant le plus souvent les yeux fermés, penché en avant, comme absorbé dans le songe heureux et primesautier de son violon. » J. Chessex, *La Trinité*, 1992, p. 125.
- Régionalisme inconscient et non relevé dans la lexicographie différentielle; aussi connu en Belgique et au Québec (ce qui suggère que cette spécialisation sémantique est peut-être déjà assez ancienne).
- Les sens du fr. de réf. ("pupitre sur lequel on met les livres de chant, à la messe ou à l'office", "pupitre sur pied pour consulter les ouvrages de grande taille") sont également connus en Suisse romande.
- L'équivalent du fr. de réf., *pupitre* (dans le domaine musical), est également connu en Suisse romande mais moins courant ; il désigne surtout le pupitre du chef d'orchestre.

promotions n. f. pl.

- Cérémonie de fin d'année scolaire durant laquelle on distribue certificats et prix aux élèves promus.
- « Tout avait commencé à la Cathédrale, au cours de la cérémonie des *Promotions*, qui marque le passage de centaines de garçons et de filles du collège secondaire au Gymnase*. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 141.
- Emploi particulier d'un mot du français général. En France, dans le domaine de l'éducation, *promotion* désigne l'admission simultanée de candidats dans une grande école, et, par métonymie, l'ensemble des candidats entrés la même année dans

certaines grandes écoles (v. TLF), ce qui s'appellerait *volée* en SR.

- La tradition des cérémonies des promotions scolaires, d'origine protestante, est documentée à Genève depuis 1562 et à Neuchâtel depuis 1664 (v. Pierrehumbert).

services (de table) n. m. pl.

- Ustensiles de table utilisés lors d'un repas pour couper les aliments, les saisir et les porter à la bouche (terme générique pour *couteau*, *cuillère* et *fourchette*).
- « La vaisselle, les serviettes, les *services*, les verres à dents et la literie reproduisent depuis cent ans le même emblème discrètement marqué comme un air de famille. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 164.
- « A droite, deux lavabos dont les robinets ressemblent à des *services de table* en argent, polis par un long usage aristocratique. Au-dessus d'eux, un vaste miroir aux coins duquel une fine rose de cuivre flambe comme un petit soleil. » J. Chessex, *La Tête ouverte*, 1962, p. 60.
- Il s'agit probablement d'une restriction d'emploi à partir de mfr. frm. *service de table* n. m. "ensemble de la vaisselle ou du linge qui sert à table" (attesté dp. 1508, v. FEW).
- GuilleNeuch 1829–32, p. 46 fait remarquer que l'emploi de *couvert* en SR dans le contexte de la table aurait créé un conflit homonymique avec *couvert* "couvercle", d'un usage alors très répandu (du reste aussi en Franche-Comté).

2. Innovations

- 2.1. Innovations sémantiques
- 2.1.2. Extensions
 - *cornet* n. m.
 - *sommelière* n. f.
- 2.1.3. Antonomase
 - *morbier* n. m.

cornet n. m.

- Sac de papier, de plastique ou de jute, de formes et de formats divers, pour denrées alimentaires ou autres articles d'usage

courant.

- « [...] la confection des *cornets* de sel pour la régie et le ramassage des betteraves sucrières dans les champs mornes de la plaine de l'Orbe. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 76.
- Extension d'emploi à partir du sens plus restreint que connaît le mot dans la langue générale. Dans les autres pays francophones, *cornet* ne désigne en effet que des sacs de forme conique (cf. par ex. *cornet de dragées, de frites* NPR 1993).

sommelière n. f.

- Serveuse dans un café ou un restaurant.
- « Il y a trop peu de filles dans le village, les frères et les voisins font bonne garde et les loups, crevant de faim, tournent autour de ces deux douceurs, l'institutrice, la *sommelière*, reines des fantômes et des cœurs ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 82.
- Le sens du fr. de réf. "personne qui, dans un restaurant, a charge du vin et des liqueurs" a connu ici un élargissement de sens: le mot désigne non seulement la personne qui sert le vin, mais aussi toute autre boisson ainsi que les repas.

morbier n. m.

- Grande horloge de parquet à balancier, en bois, recherchée pour la beauté de ses cadrans, moulures et ferrures.
- « Un banc courait contre le mur, la grande table était vide, mais des chaises de paille au dossier élevé désignaient la place de chacun. Le bout de la table, contre le mur, c'était le territoire du père. Le docteur s'adossait à quelques centimètres de l'horloge au balancier solennel, un "*morbier*" haut comme un cercueil, qui venait du fond d'une vallée jurassienne où un arrière-grand-oncle goinfré de kirsch et de psaumes l'avait figolé tout un hiver derrière ses petites vitres griffées de givre. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 30.
- Première attestation : env. 1840 (dans le *Glossaire du patois de la Suisse romande* de Bridel, ms. de Lausanne). Désignait à l'origine des pendules produites à Morbier, petite localité du Jura français.
- Correspond au terme du fr. de réf. *horloge comtoise* ou

simplement *comtoise* (v. par ex. GLLF, TLF, GR), plutôt inusité en SR.

2. Innovations

- 2.1. Innovations sémantiques
- 2.1.4. Métaphores
 - *flûte* n. f.
 - *jouer* v. intr.
 - *tête marbrée* loc. subst. f.

flûte n. f.

- Biscuit salé en forme de fine baguette (env. 1 cm de diamètre par 20 cm de longueur), souvent servi avec l'apéritif ou le thé.
- « Adieu, mère, tendre jeune fille des campagnes de neige. On te brûlera. Il y aura les mêmes fleurs, les mêmes couronnes qu'au mois de septembre. Les mêmes figures aux honneurs*. On prendra la même collation au Reposoir, vin blanc, thé, *flûtes*, bricelets*, et dans la semaine, un beau soir, tes enfants s'attableront aux Peupliers, autour d'un catalogue des Pompes funèbres où ils choisiront ton urne. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 98.
- Innovation métaphorique basée sur l'analogie de forme entre le gâteau sec et l'instrument de musique.
- En France, on a relevé les équivalents approximatifs *gressin* n. m. "petit bâtonnet allongé de pain séché, ayant la consistance des biscottes" et *longuet* n. m. "petit pain mince et long, de consistance analogue à la biscotte" (tous les deux NPR 1993).
- Le mot *flûte* en français de France désigne un « pain de forme mince et allongée, plus petit que la baguette et plus gros que la ficelle » (NPR 1993).

jouer v. intr.

- Marcher, aller, convenir.
- « J'avais bien hésité à poser ma candidature, il me semble que j'aurais été aussi gentil que l'autre avec les tombes mais ça n'a pas *joué*, ils ne m'ont pas laissé faire la lettre. » J. Chessex, *Le Séjour des morts*, 1977, p. 259.
- « Mais oui, venez. D'accord. J'insiste. J'ai prévu un petit souper*,

chez moi, ce soir assez tard, vous avez tout le temps de boucler vos affaires au journal [...]. Alors ça *joue*? / Mais oui ça *joue*. Avec Mme Morgane ça *joue* toujours. » J. Chessex, *Morgane Madrigal*, 1990, p. 177–178.

- Emploi d'apparition relativement récente, semble-t-il, non relevé à date ancienne. Innovation romande ; innovation sémantique par métaphore à partir d'un usage plutôt technique du fr. de réf., cf. TLF 10, 748b s.v. *jouer* II B i : « Se mouvoir, fonctionner dans un espace déterminé. *Ressort, verrou qui joue à l'aise, qui joue bien, qui ne joue plus.* », et par ext. “fonctionner (d'un mécanisme)” (att. dp. Richelet 1680, v. FEW), surtout connu en fr. central dans des constructions factitives (*faire jouer un mécanisme*), alors que l'usage suisse romand l'emploie essentiellement dans des structures impersonnelles et au sens figuré, dans des contextes où une situation abstraite est donc comparée à un mécanisme.

tête marbrée loc. subst. f.

- Charcuterie faite de morceaux de tête de porc bouillis et épicés, pris en gelée dans un moule.
- « Tous les jours on mange du cochon. On en a mangé tous les jours. C'est notre Moyen Age qui dure, les jambons et le lard, le saucisson, [...] la *tête marbrée* [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 104–105.
- Innovation suisse romande. Désignation métaphorique reposant sur l'apparence marbrée de cette gelée.

2. Innovations

- 2.1. Innovations sémantiques
- 2.1.5. Métonymies
 - *bleue* n. f.
 - *duvet* n. m.
 - *fondant* n. m.
 - *pinte* n. f.
 - *pomme* n. f.

bleue n. f.

- Liqueur fortement alcoolisée et toxique, extraite de l'absinthe.
- « C'est après ce carnage que la *bleue*, patronne des hommes forts, a été interdite en Suisse. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 73.
- Métonymie d'aspect partiel, basée sur la couleur que prend cette boisson lorsque mélangée à de l'eau.
- En France, on dit (on l'on a dit autrefois) la *verte* ou la *fée verte*.

duvet n. m.

- Couette, grand édredon garni de duvet, de plume ou de matières synthétiques analogues, utilisé en guise de drap et de couverture.
- « Elle couche Jean Calmet comme un bébé, lui enlève sans hâte ses vêtements, le couvre du drap et du gros *duvet*, se déshabille à son tour, se couche sur lui, l'enferme dans sa nuit blonde, le parcourt d'une langue rapide comme une pluie d'été. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 151-152.
- Métonymie aussi attestée dans les Ardennes, en Champagne, en Lorraine, en Franche-Comté, en Ardèche et dans la Drôme ; on le trouve également en Belgique.
- Il a été emprunté par les dialectes suisses alémaniques.
- La lexicographie française contemporaine connaît pour le mot *duvet* un sens apparenté : "sac de couchage bourré de duvet ou d'une matière analogue" (NPR 1993 ; sens attesté dp. Lar 1961, v. FEW).

fondant n. m.

- Bonbon fin au chocolat, souvent mêlé ou garni d'amandes, de noisettes pilées, de nougat, ou fourré de liqueur ; praliné.
- « Toute la richesse des bourgs s'accumule sur l'estrade et les tréteaux, lots énormes, lots puissants et gourmands qui mouillent l'œil des matrones économes toute l'année de pièces de cinquante centimes dérobées au ménage pour payer la drue double quine et le carton ébouriffant. Paniers de fruits, alcools, cornets* de sucre, corbeilles de *fondants* au kirsch et de caramels à la crème [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 172.
- Innovation suisse romande à partir de fr. *fondant* adj. "qu'on n'a presque pas besoin de mâcher", attesté entre autres dans le syntagme *bonbon fondant*.

pinte n. f.

- Café, bistrot offrant des boissons alcoolisées mais aussi une restauration simple et bon marché ; débit de boisson (éventuellement dans une auberge, un hôtel).
- « Le Général [Guisan] était vaudois, son portrait est dans toutes les *pintes* avec la petite armoire à tabac, l'horaire des cars* postaux et le cheval blanc des Rössli [= marque de cigares]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 74.
- Innovation sémantique suisse romande, aussi attestée dans les patois ; métonymie sur fr. *pinte* n. f. "mesure de capacité ; vase ayant cette capacité ; son contenu" (dp. 1260, v. FEW). Le mot dans cet emploi est passé dans quelques parlers suisses alémaniques (v. SteinerLehnw 1921 et FEW 8, 525b, note 9).
- Il est intéressant de noter que certaines variétés d'allemand septentrional, sans contiguïté géographique avec la Suisse, connaissent exactement le même type : cf. *Pinte* n. f. "Lokal, Kneipe (nordd[eutscher Sprachgebrauch,] gespr[ochene Sprache])" LangenscheidtGroß 1993. D'après Kluge²², « nach der Kanne als Wirtshausschild » ; le mot français aurait d'abord été emprunté, au XV^e s., avec le sens de "mesure de capacité ; vase", puis la métonymie aurait eu lieu en allemand.
- Pour une autre métonymie où *pinte* évoque un endroit où l'on vend et consomme de l'alcool, cf. frm. *la Grand' Pinte* "partie de la

banlieue de Paris dont les cabarets étaient autrefois très fréquentés” (Besch 1845–Lar 1874, v. FEW).

pomme n. f.

- Eau-de-vie de pomme.
- « On buvait sec aussi dans cette pinte*, les bouteilles n’arrêtaient pas de défiler, chacun voulait en payer une et pour se soûler plus vite, certains prenaient aussi un petit kirsch ou une *pomme* qu’ils avalaient avec leur vin. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 225.
- Innovation romande ; métonymie analogue à celles ayant donné lieu à d’autres dénominations semblables appartenant au français de référence, telles que *prune*, ou au français de Suisse romande, comme *pruneau*.

2. Innovations

- 2.2. Innovations syntaxiques
 - *contre* adv.
 - *débarrasser* v. tr.
- 2.3. Innovation énonciative
 - *bon* modalisateur d’énoncé

contre adv.

- (en emploi abs., avec pronom personnel atone indirect comme régime). Entre dans la composition de certaines locutions verbales, avec des verbes impliquant une idée de mouvement. *Sauter contre, venir contre ; bâiller, crier, cracher contre.*
- « Il faudrait voir le monde avec les yeux de Paschoud, quand il sort éberlué et zigzaguant du Buffet de la Gare ou de la Couronne. Un monde qui lui saute *contre*, dont les couleurs lui tirent les nerfs, tordent ses muscles [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 15.
- « Saint Antoine se jette dans la bousculade, les figures lui sautent *contre* ! » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 202.
- « J’ouvre la marmite du Diable, je lis, et tout ton Valais me saute *contre* ! » J. Chessex, *Écritures*, 1972, p. 205.
- Cette construction, attestée depuis longtemps et très répandue

dans les patois de toute la Suisse romande, est peut-être due à l'influence de l'allemand (cf. *entgegen-fahren, -führen, -gehen, -kommen, -laufen, -setzen*, etc.).

- Mais il s'agit plus vraisemblablement d'une innovation ; on rencontre couramment des prépositions en emploi absolu en français familier (*il lui court après, il me saute dessus, elle leur est rentrée dedans*, etc. ; v. GrevisseGoosse¹³, § 647d).
- Cf. encore Haut-Jura *venir contre* loc. verb. "se jeter sur qn" (RobezMorez). Le GPSR ne se pose pas la question de l'origine de cet emploi.

débarrasser v. tr.

- Enlever, emporter (qch. pour en débarrasser qn).
- « Ils mangent lentement tandis que la femme apporte le vin, le café au lait, *débarrasse* les assiettes qui brillent sous la lampe basse, apporte le fromage et la compote de fruits. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 21.
- Changement de structure actancielle par rapport au français de France (et d'ailleurs), dans lequel le COD du verbe désigne l'objet ou la personne qui est libéré(e) d'un encombrement, et non pas ce qui l'encombre.
- On dira donc en français de France *débarrasser la table* pour « desservir la table, enlever ce qui encombre la surface », et non pas pour dire qu'il faut la ranger, la changer de pièce; on dira aussi *débarrasser quelqu'un de quelque chose*: « Débarrasse-moi de ce vieux fauteuil! »

bon adv. modalisateur d'énoncé

- (Devant certains adjectifs monosyllabiques exprimant une qualité perceptible par les sens, sert à exprimer un jugement favorable sur le contenu de l'énoncé.) Agréablement.
- « [...] ils touchaient le livre : – C'est combien ? Ils le feuilletaient, ils le soupesaient, ils le pressaient, le faisant passer d'une main dans l'autre, ah il est lourd, il est *bon* lourd [...], oui je le prends mais vous m'écrirez quelque chose ? » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 231.

bon adv. modalisateur d'énoncé

- Emploi considéré par certaines cacologies du XIX^e s. (GuilleNeuch, PeterCacol) comme un germanisme. Cette hypothèse n'a été ni confirmée ni rejetée par Pier et GPSR, qui ne se prononcent pas sur l'éventuelle origine germanique du tour.
- Or, s'il s'agissait d'un calque de tournures telles *(es ist) schön warm*, on attendrait plutôt **(c'est, il fait) beau chaud*. Quant à **es ist gut warm*, il est, pour sa part, impossible en allemand, tout comme en dialecte alémanique.
- En outre, l'emploi de *bon* devant un autre adjectif est attesté en français dans les tours figés *bon premier, bon dernier*. On préférera voir dans l'emploi suisse romand une survivance d'une tendance de l'ancienne langue consistant à employer certains adjectifs en fonction adverbiale devant adjectif (cf. encore *grand ouvert, fort aimable, fin prêt*, etc.).

2. Innovations

- 2.4. Innovations formelles
 - 2.4.1. Par dérivation suffixale
 - *bouchoyage* n. m.
 - *braillée* n. f.
 - *champignonneur* n. m.
 - *criseux* n. m.
 - *fanfaron* n. m.
 - *gymnasien* n. m.
 - *jasseur* n. m.
 - *lugée* n. f.
 - *pierrier* n. m.
 - *soûlon* n. m.

bouchoyage n. m.

- Action d'abattre et de dépecer un animal pour sa viande.
- « Maintenant on abat la bête au pistolet mais autrefois, il y a une trentaine d'années encore, il arrivait que le *bouchoyage* fût un cirque abominable qui terrifiait longuement le monde déjà énervé par les cris. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 107.
- Dérivé (suff. *-age*) sur le verbe *bouchoyer*, également attesté dans

les patois. Le français régional du Doubs connaît le même type.

braillée n. f.

- Braillement, cri de quelqu'un qui braille.
- « Il y a le chant pur de l'Introït et la *braillée* de la foire, les cris dans les cafés, les huées du match [...]. » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 223.
- Part. passé fém. substantivé de fr. *brailler* v. intr. "crier, hurler". Type également attesté dans les patois suisses romands (v. GPSR), ainsi que dans le français régional de Franche-Comté et de Savoie.

champignonneur n. m.

- Cueilleur de champignons, personne qui aime aller à la cueillette des champignons.
- « Alors les forêts automnales en cuivre rose étaient pleines de justes *champignonneurs* et éducateurs. » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 85.
- Dér. en *-eur* sur *champignon*. Création d'apparition relativement récente, pratiquement dépourvue de tradition lexicographique.
- Le français de référence connaît *champignonniste* et *champignonnier* (att. resp. dp. Lar 1867 et Lar 1907), mais ces termes didactiques désignent celui la personne qui cultive les champignons, et non celle qui les cueille. — Le technicisme *mycologue* désigne un(e) botaniste de formation spécialisé(e) dans l'étude des champignons.

criseux, -euse adj.

- Qui se fâche facilement, colérique.
- « Vous parliez beaucoup d'Adolf Hitler à propos des sectes, monsieur le *criseux* Jeanmairret, en ce temps-là. Je veux dire il y a deux semestres, dans l'une des chaires de la faculté de Théologie. » J. Chessex, *Judas le transparent*, 1982, p. 132 et 134.
- Déverbal de *criser* v. intr. « faire une crise », suffixe *-eux*. Innovation romande attestée depuis 1922 (Pierrehumbert).

fanfaron n. m.

- (plais.) Membre d'une fanfare.
- « Oh les harmonies, les instrums [*sic*], les uniformes burlesques des *fanfarons*, les oriflammes, les demoiselles d'honneur, les têtes hautes, l'ardeur des gaillards à souffler dans leurs tubas ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 169.
- Dér. plaisant de *fanfare*, sous l'influence de frm. *fanfaron* n. m. "vantard".

gymnasien, -ienne n. m., f.

- Étudiant(e) qui fréquente le gymnase*.
- « Autour de lui les ouvriers en bleu, les commerçants en blouse blanche paient leur addition avant de regagner leurs garages et leurs boutiques. Les premiers *gymnasiens* de l'après-midi commencent à les relayer par petites troupes rieuses, ils s'asseyent et allument des cigarettes, commandent des cafés, les garçons passent le bras au cou des filles. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 47.
- Dérivé sur *gymnase* n. m. « établissement d'enseignement secondaire supérieur (en Suisse) », suffixe *-ien(ne)* formateur d'adjectifs relatifs.

jasseur, -euse n. m., f.

- Joueur, joueuse de jass.
- « O Général Guisan, moustache, œil bleu, feuilles de laurier en or, tête d'aristocrate artilleur campagnard recuite par la fumée des cigares des *yasseurs* et des suçoteurs [*sic*] de décis*, dans la torpeur familière des salles ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 75.
- Dérivé du verbe *jasser* (v. ce mot). L'all. de Suisse connaît aussi un dérivé *Jasser* n. m., de même sens.

lugée n. f.

- Ivresse, cuite, beuverie.
- « Oh les pliées [= id.] et les *lugées* ! Les retours du dimanche soir dans la chaleur des deuxièmes classes bourrées ! » J. Chessex,

Portrait des Vaudois, 1969, p. 169.

- Dérivé en *-ée* du verbe *luger* au sens de « glisser, dérapier ». De très nombreux synonymes de « beuverie » en français de Suisse romande sont construits sur un verbe exprimant une idée de coup, de violence (*assommée, astiquée, cratée, gonflée, maillée*).
- Cf. encore *se luger* « échouer (à un examen, pour un étudiant ou une étudiante ; à une élection, pour un candidat ou une candidate) », qui quant à lui a donné *lugée* n. f. « échec ».

pierrier n. m.

- À la montagne, étendue couverte d'amas de pierres, généralement située en pente.
- « Vers sept heures, il quitte le bois et il rentre par le *pierrier*. Hier, du promontoire rocheux, il a surpris un homme qui fauchait cinquante mètres au-dessous de lui. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 239.
- Dérivé de *Pierre*, suff. *-ier* à valeur locative (cf. *glacier, roncier, guêpier*, etc.).
- Le mot est également connu dans le français régional de Bourgogne, de Savoie et du Dauphiné.

soûlon n. m.

- Ivrogne, soûlard, soûlaud.
- « On raconte des histoires de service militaire où les Valaisans ont écrasé des porcs à coups de crosse, où des *soûlons* du Châble se sont battus comme des chenapans, et chacun sait qu'à force de boire ils ont un crétin par village. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 56.
- Variante suffixale formée sur la même base (le verbe *soûler*) que frm. *soûlard, soûlaud*, dont l'aire dans les parlers dialectaux de l'Est galloroman est très étendue (Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Terr. de Belfort, Doubs et Rhône ; v. FEW).
- En fr. rég. de France, elle est encore connue de nos jours en Lorraine et dans l'Ain. Il est surprenant de constater que ce type lexical existe aussi au Québec, où il est attesté depuis 1909, et d'un emploi très courant. Il s'agit probablement d'une

convergence fortuite (polygénèse), le français du Québec n'étant pas tributaire des parlers de l'Est.

2. Innovations

- 2.4. Innovations formelles
 - 2.4.2. Par composition
 - *bar à café* loc. subst. m.
 - *boule de Bâle* loc. subst. f.
 - *cours de répétition* loc. subst. m.
 - *course d'école* loc. subst. f.
 - *faire boucherie* loc. verb.
 - *sous-tasse* n. f.
 - *trois décis* loc. subst. m.

bar à café loc. subst. m.

- Établissement public où l'on sert des boissons non alcoolisées (et évent. des repas froids ou légers, des desserts, des glaces, etc.).
- « Elle est superbe la gauche romande ! [...] pétitionnaires en Alfa-Roméo applaudissant à l'entrée des tanks démocratiques sur les quais hésitants de la Moldau, Cohn-Bendits de *bar à café* hantés par l'imitation infantile de Nanterre et la destruction de l'Université où ils convoitent leurs petits grades [...]. » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 99.
- Innovation suisse romande; le déterminé, *bar* n. m., est suivi d'un complément du nom déterminant, introduit par la préposition *à* suivie du substantif *café* qui précise la nature du produit offert.

boule de Bâle loc. subst. f.

- Saucisson semblable au cervelas, gros et court, fait de viande de porc et de bœuf hachée très finement.
- « Mais curieusement, ce latin chérit les mets alémaniques et il faut l'avoir vu s'empiffrer de choucroute en plein juillet, sanglé de drap noir et emperlé de transpiration, pour croire à cet appétit lumineux : jarrets, oreille, tête de veau, *boules de Bâle*, [...] réjouissent paradoxalement sa panse anti-bernoise. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 202.
- Création suisse romande (le déterminé, *boule* n. f., est suivi d'un

CdN, *Bâle*, exprimant l'origine, introduit par la préposition *de*).

- Correspond à l'all. de Suisse *Schützenwurst* n. f. ; mais à Bâle, on appelle ces saucissons *Aussteller* n. m. (en dialecte bâlois, *Uussteller*).

cours de répétition loc. subst. f.

- Période annuelle d'entraînement militaire d'une durée de deux ou trois semaines, à laquelle sont astreints les membres de l'élite* (avant 1995, cette activité concernait également les membres de la landwehr* et du landsturm*, classes d'âge aujourd'hui abolies).
- « Et les *cours de répétition* ? Des amicales de Vaudois en uniforme qui se retrouvent pour boire des verres. Plus de femme ! On bouffe des fondues et on échange des cigares. Sans compter la chaude rouspétance en commun, paille contre paille, les ponts des camions où l'on se serre comme des moutons, et le réfectoire où gueuler ! Il y a aussi le bonheur de se laisser conduire. Les Vaudois aiment le service militaire. Ils aiment l'armée, et ils sont à la fois rouspéteurs et dociles. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 169.
- Formé à partir du déterminé *cours* n. m. et d'un CdN, le syntagme prépositionnel déterminant *de répétition* (préposition *de* suivie du substantif *répétition*, qui précise un aspect de la nature du mot déterminé, à savoir qu'il se répète annuellement).
- Statalisme. Correspond à l'all. *Wiederholungskurs* n. m., à l'ital. *corso di ripetizione*, et au rom. *curs da repetiziun*.

course d'école loc. subst. f.

- Sortie annuelle organisée par l'école pour les élèves, à fonction ludique et didactique.
- « Des petits trains bleus, grenat et bruns aux boiseries encaustiquées emportent dans les vallées un peuple de varappeurs, d'Anglais à herbiers, de *courses d'école*, de paysans fumeurs de cigares, de champions de tennis et de colonies de vacances gavées de Sugus [= marque de friandise]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 150.
- Formé sur *course* (+ CdN) avec le sens de "excursion d'un alpiniste en montagne ; excursion, marche, randonnée", att. dp. 1775 en

Suisse romande, puis passé au français de référence dp. Ac 1835 (v. FEW et GR 1985).

faire boucherie loc. verb.

- Abattre un animal (en part. un porc), le dépecer, préparer la salaison et la charcuterie pour les besoins domestiques.
- « On était à la fin de l'hiver, quand on recommence à *faire boucherie* et les gens manquent de bras pour tout l'ouvrage [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1972 (1^{re} éd. 1969), p. 48.
- « A six ans je regardais un bouchoyage*, le paysan plantait la longue lame dans la gorge de la truie, le sang giclait et bouillonnait, tout à coup le type se tourne vers moi: – Si tu es méchant on t'en fera autant ! Voilà comment on *fait boucherie* dans les campagnes perdues. » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 163.
- Type très courant en Suisse romande, en français régional comme dans les dialectes ; en France, n'a été relevé que dans l'Ouest. La locution est très bien attestée au Québec, ainsi qu'en Acadie (v. MassignonAcad I, 454, qui fournit avec un exemple de 1747 la plus ancienne attestation) et jusqu'en Louisiane. Il se pourrait bien que l'on ait affaire à un cas de conservation, en aires latérales, d'un archaïsme du français général qui n'a jamais été reçu dans la lexicographie centrale.

sous-tasse loc. subst. f.

- Petite assiette que l'on place sous la tasse, généralement assortie (pour recueillir le liquide qui pourrait s'en écouler, pour y déposer sa cuillère, etc.).
- « Ah qu'on change ces rideaux de reps, qu'on ôte ce tapis rouge, tiens, cette table est en beau noyer, juste ce qu'il me fallait pour travailler, que je fasse disparaître ce cendrier de bistrot, une petite *sous-tasse* à fleurs serait plus jolie, je la prendrai à la cuisine [...]. » J. Chessex, *La Tête ouverte*, 1962, p. 17.
- Composé de formation transparente (un nom précédé d'une préposition à valeur de préfixe locatif) qui jouit d'une très grande extension dans le nord-est (Belgique y compris) et le sud-est de l'espace francophone européen (France + SR).

trois décis loc. subst. m.

- Trois décilitres de vin servis en carafe.
- « Puis le laitier s'en va boire des *trois décis* au Buffet jusqu'à midi, car les laitiers vaudois sont parmi les plus grands et solides consommateurs de vin de tout le canton. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 166.
- Formé de l'adjectif numéral cardinal *trois* et de *décis*, abrég. de *décilitre*, mesure officielle employée partout en Suisse, où le vin est servi en carafe d'un litre, d'un demi-litre (v. *demî*), de trois décilitres, de deux décilitres ou en verre d'un décilitre.

CFF, C.F.F. sigle, n. m. pl.

- Sigle de *Chemins de fer fédéraux** (*suisses*).
- (en apposition:) « Famille paysanne, les Vaudois. Sous la vareuse de l'employé *C.F.F.*, sous le veston du maître de latin, l'homme de terre est le plus vivant. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 86.
- Statalisme. Institution fondée en 1898. Correspond à l'all. *Schweizerische Bundesbahnen* (SBB), à l'ital. *Ferrovie federali svizzere* (FFS) et au rom. *Viafier federala svizra* (VFF).

3. Emprunts et calques

- 3.1. Aux patois
 - *armailli* n. m.
 - *bedoume* n. f.
 - *boc* n. m.
 - *bredzon* n. m.
 - *courater* v. intr.
 - *cuchaule* n. f.
 - *dzodzet, -ette* n. m./f.
 - *loin* adv.
 - *luge* n. f.
 - *pive* n. f.

armailli n. m.

- Vacher, homme chargé de garder, de traire et de soigner les

vaches (et évent. les veaux, les génisses et les chèvres) dans les alpages* où les troupeaux passent la belle saison. – L'*armailli* s'occupe également de la production du fromage. De nos jours, les *armaillis* accueillent parfois des touristes de passage en haute montagne. Ils participent à certaines fêtes folkloriques, vêtus du costume traditionnel (bredzon, capet).

- « Le lendemain, dans un café, on a vu un horrible automate grandeur nature, c'est un orchestre d'*armaillis* qui roulent de gros yeux en verre comme des singes empaillés, [...]. » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 162.
- Emprunt du français régional au patois (le mot français correspondant serait **animalier*).
- La plus ancienne attestation dialectale remonte à 1497 (ancien fribourgeois *armallie*, v. GPSR 1, 616b) ; la première attestation en français régional de Suisse romande date de 1538, sous la forme semi-francisée *armallier* (ibid.), et de 1804, sous la forme empruntée au patois *armailli* (ibid. 617a).
- Le français régional du sud de la Franche-Comté connaît aussi (ou a connu) les types *armaillé*, *armailli* (v. GPSR 1, 617b–618a ; FEW 24, 590b), importés de Suisse.
- Correspond à l'all. *Senn* n. m. (v. DudenSchweiz 1989).

bedoume n. f.

- Personne sotte, naïve, sans grande intelligence.
- « Et ces filles catholiques vaudoises, les a qui veut, elles cèdent toujours. Des demeurées, des *bedoumes* ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 121.
- Emprunt au type dialectal *bedouma*, de même sens. Si le rattachement étymologique proposé par le GPSR est avéré, ce mot est apparenté à la famille de mfr. frm. *badaud* (FEW 1, 286ab ; v. *badadia*) ainsi qu'à celle de mfr. *bedier* "ignorant, stupide" (FEW 1, 312a).

boc n. m.

- Barbiche en pointe portée au menton, impériale.
- « [...] lorsque Jaccoud a demandé la parole à son tour, lorsqu'il s'est levé, lunettes étincelantes, *boc* dardé, gilet canari, veste

orange, chacun l'a imaginé, à son assurance et à son ton péremptoire, dans le rôle du prochain Directeur. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 162.

- Emprunt du français régional à la forme dialectale *bòk* n. m. "bouc ; barbiche" (et non à l'alémanique, comme le suppose Tappolet). La forme *bòk* pour *bouc* est attestée dans les parlers dialectaux de l'est du domaine galloroman (FEW), mais n'a guère pénétré, semble-t-il, le français régional de France (on ne le trouve qu'à La Grand'Combe, Doubs).

bredzon n. m.

- Veste à courtes manches bouffantes, aux revers souvent brodés d'edelweiss ; costume traditionnel des armaillis*.
- « Valet de ferme ! Le domestique, c'est le Confédéré* un peu défavorisé, un Uranais* éberlué, un Fribourgeois du Gibloux qui dort même avec son *bredzon* [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 34.
- Emprunt du français régional à la forme dialectale fribourgeois *bredzon*. Cette forme dialectale serait le reflet d'une forme aphérésée du mot français *haubergeon*, attesté de 1170 à 1878 (v. FEW), et qui désignait un "petit haubert sans manches". Une forme *bergeon* est d'ailleurs attestée avec ce sens en moyen français (1485), dans un texte probablement écrit en Flandres (v. FEW).

courater v. intr.

- Courir çà et là, à droite et à gauche.
- « Ah si les regards lourds et les mains lestes pouvaient se changer en écus, les sommelières* seraient riches ! Mais elles *courattent* [*sic*] dans la fumée, le soir quand c'est "passé l'heure" en soupirant de fatigue [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 83.
- « Une grosse ourse débonnaire poussait du museau trois oursons à collier blanc qui *courataient*, se roulaient, se sautaient dessus [...]. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 185.
- Transposition en français régional d'un mot dialectal, dérivé formé sur *courir*, relevé dans l'est et le centre du domaine galloroman. Le mot est aussi très bien attesté en français régional de France,

avec les mêmes sens qu'en Suisse romande.

cuchaule n. f.

- Pâtisserie ronde et aplatie dont la pâte au lait légèrement sucrée et safranée rappelle celle de la brioche, et que l'on consomme en particulier lors de la bénichon*.
- « [...] il organise la Vente de paroisse avec des patronnes capables de remplir en un jour la Grotte-aux-Fées de tonnes de bricelets*, de *cuchaules*, de taillés aux greubons*, de clafoutis et de gâteaux* aux pruneaux [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 142.
- Mot dialectal fribourgeois (*kuchôla* "pain de bénichon", v. DictPatGruér) d'origine inconnue. Les emballages trilingues des supermarchés ne semblent pas connaître d'équivalent allemand, alémanique ou italien de ce mot.

Dzodzet n. m.

- (sobriquet ethnique ; plais.) Fribourgeois.
- « Les Vaudois auraient pu les "intégrer" comme disent les journaux, [...] en les trempant dans la vie vaudoise, les mouiller dans toutes les combines de politique et de finance. Ils les ont tenus à l'écart et les *Dzodzets* ont continué à penser et à agir en *Dzodzets* en pleine terre radicale [= du parti Radical] vaudoise. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 121-122.
- La forme féminine, bien que plus rare, est également attestée : « sa voisine Poupette, une *Dzozette* sous-développée » (É. Gardaz, *Oin-Oin et ses nouvelles histoires*, 1973, p. 88).
- Emprunt du français régional à la forme patoise représentant le fr. *Joseph*, prénom jadis très répandu dans le canton de Fribourg. La variante *Dzozet* (ou *Dzozet*) est plus proche de la forme patoise ; la forme *Dzodzet*, beaucoup plus répandue en fr. rég., est due à une assimilation consonantique à distance.

loin adv.

- Sorti, parti; absent.
- « Puis elle se rhabille rapidement, m'effleure le front de ses lèvres.

Elle est pressée, dit-elle. Prise tout l'après-midi. Jusqu'à ce soir. Puis veut dormir. Elle laissera un mot à l'hôtel, pour demain, au revoir, au revoir, je suis déjà en retard, à demain. Reposez-vous. Elle est *loin*. Elle court, elle court... » J. Chessex, *Morgane Madrigal*, 1990, p. 36.

- Dialectalisme ; bien que souvent considéré par les puristes comme un germanisme à proscrire (de l'all. *weg* ou *fort*), l'existence d'emplois identiques ou très proches en fr. rég. de Lyon, de la Grand'Combe (Doubs), de la Savoie et du Val d'Aoste oblige à écarter l'hypothèse d'un calque de l'allemand.
- L'ensemble de constructions parfaitement parallèles relevées dans les parlers romands suggère en fait que nous avons sans doute affaire à des calques du patois. La correspondance entre le terme de fr. rég. et le terme dialectal semble d'ailleurs être présente dans la conscience métalinguistique de certains locuteurs, comme en fait foi cette citation de M. Chappaz où l'on retrouve les deux adverbes côte à côte en fonction d'apostrophes injonctives : « Et loin, via, via ! » (*Le Match Valais-Judée*, 1968, p. 45).

luge n. f.

- Gros traîneau d'attelage ou à bras, aux patins relevés à l'avant, utilisé pour transporter des charges sur une surface enneigée (bois, foin, provisions, blessés en montagne, etc.).
- « Louis est un paysan du Gros-de-Vaud. On dit "agriculteur" depuis quelque temps ! C'est plus poli, paraît-il, mais ça ne change pas la figure. Louis n'a confiance qu'en l'objet voué à la terre : le sac, le couteau, le char, la *luge*, la herse, voici ses compagnons de vie. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 22.
- Dialectalisme ; type lexical indigène issu d'un étymon d'origine préromane (on peut reconstituer une forme **leudica* pour les avatars suisses, savoyards et valdôtains ; v. FEW) ayant pénétré la langue centrale dans une de ses acceptions (dans le domaine des sports et loisirs) mais qui a aussi conservé en français régional un sens plus traditionnel.

pive n. f.

- Fruit des conifères ; (en part.) cône de pin ou de sapin.
- « A gauche et à droite de la barrière s'élèvent les sapins, espacés, d'abord, de sorte que le soleil fait des taches légères à leurs pieds dans la mousse semée de *pives*, de fragments d'écorces, de cailloux, de fougères desséchées, puis ils se regroupent, semblent se presser jusqu'à se confondre bientôt en un rideau sombre où bute le regard. » J. Chessex, *Reste avec nous*, 1967, p. 38–39.
- Romandisme emblématique (« terme presque officiel en Suisse romande » Voillat ; selon Dromard, il désignerait même les « ressortissants suisses » en Franche-Comté !) ; d'origine dialectale, il s'est imposé en français régional même dans les régions qui connaissaient un autre type (« Le Valais abandonne le patois *vatsœla* pour adopter le français régional *pive* » Voillat).
- En France, on retrouve une forte concentration d'attestations de ce type dans le Doubs et le Jura, dans les patois (v. FEW) comme en fr. rég. (v. DSR) ; en Haute-Savoie, c'est plutôt le dér. *pivot(t)e* qui domine, mais on retrouve *pive* dans certains points non éloignés de la frontière suisse.

3. Emprunts et calques

- 3.2. À l'allemand (écrit ou alémanique)
 - 3.2.1. Cas où les deux langues peuvent être intervenues
 - *benzine* n. f.
 - *cuire* v. intr.
 - *dialecte* n. m.
 - *faire le poing dans sa poche* loc. verb.
 - *foehn* n. m.
 - *hydrant* n. m.
 - *jass* n. m.
 - *peindre le diable sur la muraille* loc. verb.
 - *privat-docent* n. m., f.

benzine n. f.

- Essence, carburant pour moteurs à explosion.
- « Elles resteront dans ces centres ouvriers avec des gosses, un

mari à l'usine, une case numérotée dans un locatif* de trois cents appartements et une Volkswagen à crédit, pour les dimanches à la *benzine* sur l'autoroute Lausanne–Genève. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 88.

- « Des vélo-moteurs [*sic*] tintamarrent dans les ruelles bleuissantes de *benzine*. » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 57.
- Germanisme critiqué, de l'all. *Benzin* n. n. "essence". Le mot a déjà aussi été connu dans ce sens en français de France, mais il est donné comme vieux ou régional (SR) dans TLF (citation de T'Serstevens, 1963) et GR (citation de Malraux, 1967) ; il est aussi usité en Savoie (Chablais).
- La forme *benzine* désigne surtout en France un détachant ou dissolvant (benzol rectifié), que l'on appelle en Suisse romande *benzine rectifiée*.

cuire v. intr.

- Cuisiner, faire la cuisine.
- « La patronne *cuit* pour les cochons, elle a le chignon défait, les pommettes rouges, elle brasse la soupe de farine de glands et de pommes de terre qui fait de grosses bulles brunes dans la marmite ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 88.
- Emploi non attesté dans les patois romands mais connu en français régional de Lorraine et d'Alsace; il pourrait donc s'agir d'un germanisme (< all. *kochen*, qui a entre autres le sens de "cuisiner"), ou d'un emploi absolu de *cuire* v. tr., bien attesté en français de référence (et d'un usage particulièrement fréquent en Suisse romande) avec des compléments directs désignant des aliments (*cuire de la viande, des légumes, des fruits, de la pâtisserie*, etc. ; v. par ex. TLF, GR 1985) ; cf. en outre frm. *cuire* v. tr. abs. "cuire le pain".

dialecte n. m.

- (en part.) Dialecte suisse alémanique.
- « On est de Berne ! Et avec Berne revient l'histoire, le gros ours s'approche en se dandinant et le suave rayon de miel, le verger, le grenier vaudois longuement et goulûment flairés hop, crac, les voici soudain croqués et avalés au début de la triste année 1536

dans un gros bruit de hallebardes, de chariots lourds, de chants de marche en *dialecte* et de semelles ferrées sur les chemins de vignes et les routes à huile des moines et des paysans.» J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 125.

- « “Zu miiin’ [sic] Befehl, Halt !” Quarante casquettes figées, visièrè plantée dans les coupoles, quarante uniformes luisant comme des caraques à la pistache, puis le garde-à-vous qui claque et se répercute en échos multiples aux colonnades de la sainte place. À trente mètres, Jean Calmet et sa classe entendaient le *dialecte* guttural de l’officier qui s’extasiait et révélait les mystères sans fin du Palais [fédéral]. » J. Chessex, *L’Ogre*, 1973, 182–3.

dialecte n. m.

- Emprunt sémantique au suisse alémanique (et à l’all. de Suisse) *Dialekt* n. m., de même sens (Schwld 12, 33). En Alsace, *dialecte* désigne également le parler alémanique local. On notera qu’au XIX^e s., le mot *dialecte* a été utilisé pour désigner le français régional, comme le révèlent les titres des ouvrages de GaudyGen 1820, 1827 (*Glossaire genevois, ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève*) et GuilleDial 1825 (*Le dialecte neuchâtelois*).
- Le mot s’oppose clairement à *patois*, qui ne peut désigner que les dialectes galloromans (qu’ils soient d’oïl – Jura – ou francoprovençaux).

faire le poing dans sa poche loc. verb.

- Ravalé sa colère ; endurer, supporter un affront sans répliquer ; faire un effort pour ne pas s’emporter, pour ne pas laisser libre cours à son indignation.
- « Louis ne nous avait pas donné de nouveaux sujets d’inquiétude. Certes, depuis son éviction de l’école, nous n’avions pas trouvé de solution à son avenir scolaire. [...] Souvent j’interrompais mon travail (je m’étais remis à travailler régulièrement) pour descendre le regarder et l’admirer. L’étrange garçon s’était moins apprivoisé qu’il ne semblait *faire le poing dans sa poche*. » J. Chessex, *Les Yeux jaunes*, 1979, p. 69.
- Il pourrait s’agir d’un calque de l’allemand : cf. *die Faust / die*

Fäuste in der Tasche ballen “heimlich drohen; ohnmächtig seinen Zorn, seine Wut gegen jemanden verbergen” DudenUniv 1996 ; cf. all. de Suisse *die Faust im Sack machen* (DudenSchweiz 1989).

- Correspond approximativement au fr. de réf. *serrer les poings* loc. verb. “supporter en silence” (NPR 1993) ; TLF range cette locution sous l’intitulé « Le geste du poing révélant un sentiment, une émotion puissante (la colère, l’inquiétude) qui précède ou qui contient l’acte violent. ».

foehn n. m.

- Vent du sud, violent, sec et chaud, qui descend les vallées septentrionales des Alpes et provoque de brusques élévations de température, tout en laissant l’atmosphère très dégagée.
- « – Mais vous vous plaisez à Bex ? – S’il n’y avait pas ce *fæhn*, ce serait parfait. Les nuits de *fæhn* j’étouffe, je suis angoissé, il me semble que je vais crever. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 209.
- Sèche-cheveux électrique.
- « Puis il enclencha le *fæhn* sur “air chaud”, et il eut la surprise de voir la chevelure, raidie et foncée par l’eau, retrouver sa souplesse et son or à mesure que la soufflerie opérait. Puis il mit le *fæhn* sur “air froid” et longtemps caressa la tête, le cou, de tout près, de plus loin, redescendant sur la nuque, palpant les épaules avec le souffle frais, revenant aux tempes, au front, sculptant la chevelure qui fuyait et s’incurvait sous le jet d’air, remontant au sommet du crâne [...]. » J. Chessex, *L’Ogre*, 1973, p. 214–215.
- Emprunt à l’all. et au suisse alémanique *Föhn* n. m. (sous la variante graphique *Foehn*), lui-même issu d’un emprunt de l’ancien haut-allemand à lat. (*ventus*) *favonius* “vent doux de l’ouest”. Le sens de “sèche-cheveux électrique” serait attesté en all. depuis le début du siècle (sous la forme *Fön*), d’abord comme nom de marque (Kluge²²) ; le fr. rég. d’Alsace le connaît également.

hydrant n. m.

- Borne d’incendie, bouche d’incendie ; prise d’eau.
- « Oh les verrées* des pompiers après l’exercice aux *hydrants*, les

litres qui descendent, les bramées* quand on se sent les coudes à la pinte*, même uniforme, même scène à la maison quand on s’y pointera, passé minuit, le casque bleu de travers et le verbe haut ! » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 169.

- Emprunt à l’all. *Hydrant* n. m., de même sens. L’attestation de 1872 donnée dans LittréSuppl ne semble pas provenir d’une source suisse, mais française ; il s’agit d’un article sur Vienne paru dans le *Journal officiel*, donc d’un xénisme anecdotique sous la plume d’un journaliste français.
- Le français d’Alsace connaît (ou a connu) le même emprunt (DRF).
- L’anglais *hydrant* “id.” (emprunté par l’all.) a jadis donné lieu à canad. *hydrant* [idrã] (GPFC 1930), mais celui-ci est aujourd’hui abandonné au profit de *borne-fontaine*.
- D’après M. Francard, *hydrant* est également connu et employé en Belgique, mais seulement comme terme technique.

jass (*yass*) n. m.

- Jeu de cartes de lointaine origine hollandaise. – Très populaire en Suisse romande et alémanique, ce jeu se joue avec trente-six cartes, et normalement à deux, trois ou quatre joueurs. Il est un parent éloigné de la belote (qui provient du même jeu hollandais).
- « Vos gueules les castapiennes [= Italiens (péj.)], crie un faraud. On s’entend plus annoncer ! Les Italiens mettent une sourdine pour un moment. Et le *yass* des maîtres continue. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 36.
- Emprunt au mot suisse alémanique (et all. de Suisse) *Jass* n. m., de même sens. En Suisse romande, ce jeu semble répandu depuis la fin du dix-neuvième siècle. En Suisse allemande toutefois, il est d’implantation plus ancienne ; le *Schweizer Idiotikon* donne 1855 comme première attestation du mot.

peindre le diable sur la muraille loc. verb.

- Insister sur le côté négatif de qch. ; (par ext.) être pessimiste, envisager le pire.
- « Donc j’ai trente-six ans, le bel âge, et en tout ce temps j’ai fait pas mal de choses diverses, quel bilan [...] c’est le chahut de ces trente-six années, ce tournoiement baroque, ces forcéneries [*sic*],

ces comédies, l'exactitude, la vieille tendresse, la drôlerie. [...] Je *peins le diable sur la muraille*? Mais oui vous voyez bien je suis rangé, correct, ouvert, parfaitement décidé à vous convenir, je n'ai pas cessé depuis ces trente ans et davantage de me préparer à cette minute de nos retrouvailles. » J. Chessex, *Carabas*, 1971, p. 12.

- Calque, non attesté à date ancienne, de la loc. all. correspondante *den Teufel an die Wand malen* (v. par ex. DudenUniv 1996 s.v. *Teufel*).

privat-docent n. m., f.

- Membre du corps enseignant d'une université, non titulaire d'une chaire, tenu de donner un certain nombre d'heures de cours non rétribuées (à l'exception d'une indemnité forfaitaire).
- « Là-dessus l'avocat regagne sa brillante étude rue de Bourg, deux associés, trois secrétaires, et un cours de *privat-docent* à la faculté de droit de l'Université de Lausanne. » J. Chessex, *Le vampire de Ropraz*, 2007, p. 94.
- Latinisme universitaire propre aux pays germanophones, d'où il est passé en Suisse romande.

3. Emprunts et calques

- 3.2. À l'allemand (écrit ou alémanique)
 - 3.2.2. À l'alémanique
 - *bour* n. m.
 - *rösti* n. m. pl.
 - *schabziger* n. m.
 - *schüblig* n. m.
 - *stöcker* n. m.
 - *trax* n. m.

bour n. m.

- Au jeu du jass*, valet d'atout (la plus forte carte).
- « [...] la boîte de craie à marquer les *bours* et les *stöckers**. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 181.
- Emprunt au suisse alémanique *Buur* n. m. (correspondant à l'all. *Bauer*, littéralement "paysan"), qui désigne le valet d'atout au

jass*.

rösti n. m. pl.

- Mets composé de pommes de terre cuites ou crues, râpées en fines lanières et rôties avec de la graisse ou de l'huile dans la poêle, où elles forment une galette dorée croustillante à l'extérieur et fondante à l'intérieur.
- « [...] *röstis* à l'oignon baignant dans le saindoux [...] » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 202.
- Emprunt au suisse alémanique *Rösti* fém. sing. (DudenSchweiz), d'abord attesté dans les cantons de NE, BE-JU, mais qui s'est vite répandu dans le reste de la Suisse francophone ; il est aussi connu en Suisse italienne et rhétoromane, ainsi qu'en Allemagne (où il est pluriel, et normalement prononcé [Rø:sti]).
- D'abord féminin, en accord avec son étymon, le mot est ensuite passé au masculin, peut-être par analogie avec les nombreux termes italiens en *-i* (masc. plur.) désignant des produits alimentaires ; contrairement à l'étymon alémanique, il est le plus souvent employé au pluriel en français de Suisse romande.

schabziger n. m.

- Fromage originaire du canton de Glaris, très maigre (moins de 1% de gras), fait avec du séré*, à pâte plus ou moins dure, farineuse, aromatisée d'herbes en poudre, d'où sa couleur vert amande ainsi que son odeur et son goût prononcés qui rappellent le foin.
- « Mais curieusement, ce latin chérit les mets alémaniques et il faut l'avoir vu s'empiffrer de choucroute en plein juillet [...], pour croire à cet appétit lumineux : jarrets, oreille, tête de veau, boules* de Bâle [...], *schabsiger* [*sic*] conique et verdâtre [...]. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 202.
- Première attestation : 1766 (sous la graphie *schabziger*, v. Pier). Emprunt au suisse alémanique ; v. StalderSchwld, TappoletAlem, DudenSchweiz.

schübli n. m.

- Longue saucisse de porc légèrement fumée, dont le diamètre est

supérieur à celui des saucisses* de Vienne, mais inférieur à celui des boules* de Bâle (qui sont toutefois beaucoup plus courtes).

- « Mais curieusement, ce latin chérit les mets alémaniques et il faut l'avoir vu s'empiffrer de choucroute en plein juillet, sanglé de drap noir et emperlé de transpiration, pour croire à cet appétit lumineux : jarrets, oreille, tête de veau, [...] *schübligs*, wienerlis*, [...] réjouissent paradoxalement sa panse anti-bernoise. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 202.
- Emprunt à l'all. de Suisse (et à l'alémanique) *Schübli(n)g* n. m.

stöcker n. m.

- Au jeu du jass*, annonce faite par un joueur pour faire savoir qu'il a le roi et la dame d'atout (d'une valeur de vingt points) ; ces deux cartes.
- « [...] la boîte de craie à marquer les bours* et les *stöckers*. » J. Chessex, *Portrait des Vaudois*, 1969, p. 181.
- Emprunt au suisse alémanique (et à l'all. de Suisse) *Stöck* n. m. pl., de même sens.
- S'écrit normalement *stöck*; la graphie de Chessex tente de reproduire la prononciation affriquée de la consonne finale du mot alémanique ([kx]).

trax n. m.

- Excavateur, machine de terrassement destinée à creuser le sol et à déblayer, constituée d'une sorte de tracteur muni d'une pelle mécanique.
- « Tu avais écrit de grands chants lyriques, tu portais déjà les poèmes de la Dixence, tu travaillais avec les Italiens et les géomètres à figure rouge sur des pierriers* au bord des torrents et des précipices où montait et cognait le chahut des *trax* et des coups de mine. » J. Chessex, *Les Saintes Écritures*, 1972, p. 204.
- Emprunt récent à l'all. (et alémanique) de Suisse *Trax* n. m., lui-même forme apocopée de l'anglo-américain *Traxcavator*, nom de marque att. dp. 1940, mot-valise formé à partir des mots angl. *track*, *tractor* et *excavator* (v. OED²).

3. Emprunts et calques

- 3.2. Autres
 - 3.2.3. À l'italien
 - *ristrette, ristretto* n. m.
 - 3.2.4. À l'anglais
 - *tea-room* n. m.

ristrette, ristretto n. m.

- Petit café très fort, fait à la vapeur au percolateur.
- « Mais l'heure était à la lecture de *La Tribune* [en ital. dans le texte]. Jean Calmet, sirotant un *ristretto* tiède, parcourait le journal en admirant le nombre de cochonneries que glorifiaient ses pages grisâtres. Second *ristretto* à peine plus chaud. Entrée de quelques élèves pressés. Fumée des cigarettes. » J. Chessex, *L'Ogre*, 1973, p. 146.
- Emprunt à l'ital. (*caffè ristretto* "(café) bien tassé, serré" (Zingarelli 1994), avec francisation de la finale pour la variante *ristrette*, qui est la seule vraiment courante à l'oral.
- Correspond à ce que l'on appellerait en France un *express serré* (v. par ex. NPR 1993).

tea-room n. m.

- Établissement public, souvent associé à une boulangerie ou une pâtisserie, qui sert des mets et des boissons sans alcool à consommer sur place ou à emporter, et qui n'est pas destiné en priorité à la consommation de thé.
- « Il prenait une tasse de thé à l'Hôtel d'Angleterre, il longeait le quai par n'importe quel temps, sa canne au bras, puis il rentrait à pied chez lui, dans le quartier de la Longeraie, après avoir mangé une petite assiette au *tea-room* Wütrich. Le plus souvent une salade et trois canapé aux oeufs, aux crevettes et aux asperges. » J. Chessex, *Où vont mourir les oiseaux*, 1980, p. 190.
- De l'anglais *tea-room*, prob. dans le cadre de l'influence anglaise dans le développement du tourisme en Suisse au 19^e s. Il a dû s'agir, au départ, d'un salon de thé à l'anglaise, devenu ensuite un établissement de petite restauration. Il s'agit d'un statalisme, les *tea-rooms* fonctionnant de la même manière dans toute la Suisse.